

Communiqué  
de presse  
16/02/2024

# Renouvellement du label "Grand Site de France" pour l'Aven d'Orgnac

*Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, par décision ministérielle en date du 5 février 2024, a renouvelé le label Grand Site de France à la commune d'Orgnac l'Aven, pour la mise en œuvre du projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du Grand Site de l'Aven d'Orgnac dans le département de l'Ardèche.*

*Pour la première fois, le label Grand Site de France est attribué pour une durée de 8 ans renouvelable, et non plus 6. Cette adaptation de la durée vient répondre à l'ampleur du travail de concertation, de bilan et de prospective que demande le renouvellement de ce label très exigeant.*

**Le Label Grand Site de France reconnaît la qualité de la gestion durable d'un site souterrain exceptionnel, ouvert sur son territoire**



Grand Site de France Aven d'Orgnac © Ludovic Fremondière

L'Aven d'Orgnac, situé au sud du plateau calcaire des Gorges de l'Ardèche, est un site souterrain naturel majeur en France. Sur terre, c'est un paysage de garrigue et de forêts de chênes verts marqué par la présence de l'homme depuis la préhistoire et une biodiversité méditerranéenne. Sous terre, ce sont quatre kilomètres de galeries, comprenant d'immenses salles où foisonnent des milliers de cristallisations, qui accueillent visiteurs et scientifiques.

L'excellence de la gestion, de la préservation et de la mise en valeur du Grand Site et de son milieu souterrain fragile lui a valu l'obtention du label Grand Site de France en 2004, puis son renouvellement en 2010, 2017 et 2024.

## Un projet de territoire élargi pour ce quatrième cycle de labellisation

Afin d'intégrer la gestion du site dans une logique de cohérence de gestion et de valorisation territoriale, **le nouveau périmètre du Grand Site de France est élargi à l'ensemble de la commune d'Orgnac l'Aven**. Dans le cadre d'une gouvernance élargie, le projet de territoire est issu d'une **démarche collaborative** associant les services de l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Ardèche, la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, l'Office national des forêts (ONF), ainsi que les habitants.

Le nouveau projet stratégique, dans une continuité logique avec les précédents, s'inscrit dans une recherche constante **d'exemplarité scientifique et écologique**. Les travaux en matière de climatologie souterraine se poursuivent tout comme l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments et de la gestion de l'eau visant à faire du Grand Site un écosite exemplaire.



*Le bâtiment d'accueil du Grand Site de France Aven d'Orgnac, au cœur du site classé, accueille discrètement des panneaux photovoltaïques couvrant 40% des besoins de la grotte. Une nouvelle installation est envisagée sur le toit du bâtiment administratif. © Françoise Prudhomme – Aven d'Orgnac*

Au-delà de **l'amélioration paysagère de l'arrivée sur le site**, de nouvelles actions participeront à faire rayonner la gestion et les valeurs du Grand Site de France à l'échelle de toute la commune et à **renforcer le lien entre monde souterrain et monde du dessus**. L'ambition est de préserver et valoriser l'ensemble du patrimoine bâti et naturel, approfondir la connaissance des paysages agricoles et forestiers et renforcer l'approche paysagère des projets à l'échelle de la commune. Le Grand Site de France Aven d'Orgnac, à travers l'extension de son périmètre, renforce également le **lien entre le site touristique et les habitants**. Ainsi, une attention sera donnée à valoriser la mémoire locale de la grotte, découverte en 1935.



*Le territoire de la commune d'Orgnac l'Aven est composé essentiellement de parcelles calcaires tournées vers le sud. Il s'étend du bois de Ronze surplombant les gorges de l'Ardèche, jusqu'aux plaines de Roudil à proximité directe de la Vallée de la Cèze. © Aven d'Orgnac*

## Le label Grand Site de France décerné pour la première fois pour 8 ans

L'allongement de la durée du label Grand Site de France par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires fait suite au rapport d'inspection générale « *Les Grands Sites de France, la force fédératrice du paysage au cœur de l'action des territoires* » qui a relevé **l'excellence cette politique** ainsi que la qualité du travail du Réseau des Grands Sites de France et des collectivités engagées dans la démarche. Elle vient répondre à **l'exigence de mener des projets de territoire ambitieux, complexes et largement concertés** ; de prendre le temps à chaque renouvellement de label d'établir le bilan stratégique de l'action menée avec les acteurs de la gouvernance et les habitants, d'établir ensemble un programme d'actions pour l'avenir sur lequel chacun s'engage à la hauteur de ses moyens et ses compétences, de rédiger un dossier de qualité puis de mettre en œuvre ce programme. **Cet allongement au-delà d'un principe de réalité vient donner un nouvel élan à la politique Grand Site de France.**



### Le label Grand Site de France : une distinction pour une gestion durable des plus beaux paysages de France

Le label Grand Site de France est inscrit au Code de l'Environnement. Il est attribué par le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, après avis de la Commission Supérieure Sites, Perspectives et Paysages. Sa durée a été étendue à 8 ans en 2023. Il distingue une gestion d'un site classé qui garantit sa préservation à long terme.

### A propos du Réseau des Grands Sites de France

Le Réseau des Grands Sites de France rassemble des sites qui ont reçu le label Grand Site de France attribué par le Ministre en charge de l'Environnement et d'autres qui travaillent à l'obtenir un jour. Ses membres s'inscrivent dans une démarche de préservation et de développement durable, dans le respect de l'esprit des lieux et en association avec les habitants. Ils ont en commun d'être des paysages emblématiques de notre pays connaissant une forte fréquentation touristique et protégés par la loi de 1930. [www.grandsitedefrance.com](http://www.grandsitedefrance.com)

### Les Grands Sites de France en quelques chiffres

- 21 Grands Sites de France
- 32 sites engagés dans une démarche d'excellence pour obtenir un jour le label Grand Site de France
- plus de 38 millions de visiteurs par an
- 13 régions
- 45 départements
- Plus de 500 communes
- 1,2 million d'habitants

#### Contacts Presse

Langage & Projets Conseils : Laurent Payet - 01 53 26 42 10 - [laurent@lp-conseils.com](mailto:laurent@lp-conseils.com)  
Réseau des Grands Sites de France : Marie Le Scour - 01 48 74 39 29 - [marielescour@grandsitedefrance.com](mailto:marielescour@grandsitedefrance.com)